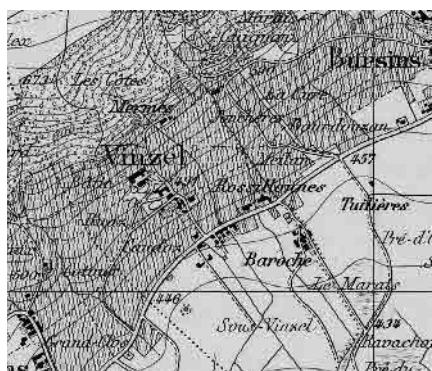


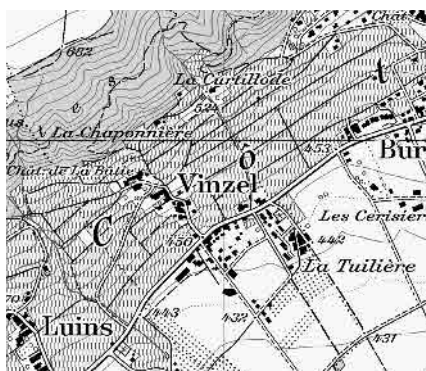


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Situation emblématique du hameau viticole, isolé et compact, au cœur de la Côte. Axe montant contrastant avec la cellule horizontale. Domaine viticole couronnant l'extrémité supérieure du bâti.



Carte Siegfried 1895



Carte nationale 2009

Hameau

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Vinzel

Commune de Vinzel, district de Nyon, canton de Vaud



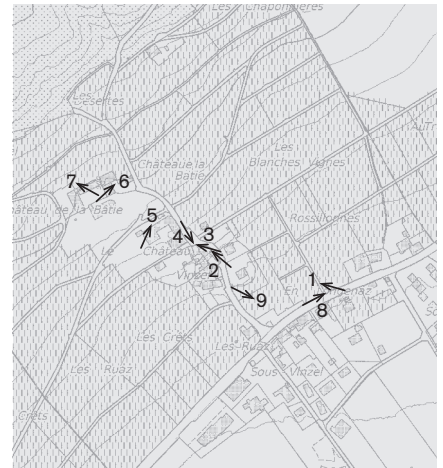
1



2



3



Base du plan: PB 1:5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 04/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2012: 1-9



4



5



6



7



8



9

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Cellule d'origine de caractère viticole répartie princ. du côté O, le long d'une rue en pente très raide bordée de murs, bâti datant du déb. du 19 ^e s. avec quelques éléments remontant même au 17 ^e s., parcs et jardins potagers en terrasse	A	×	×	×	A			1-7
EI	1.0.1	Château La Bâtie, domaine viticole avec maison de maître et dépendances distribuées autour d'une cour ponctuée d'une fontaine et d'un grand arbre, reconstr. 1725 et déb. 19 ^e s., parc en aval, bien arborisé				×	A	o		6,7
EI	1.0.2	Château de Vinzel, domaine viticole avec maison de maître, dépendances et tourelle autour d'une cour s'ouvrant au S sur le jardin, 1771 et transf. 1859, pensionnat cath., déb. 20 ^e s., rest. 2012				×	A	o		5
	1.0.3	Anc. Maison de commune avec modeste campanile de 1762, modénatures peintes en brique, façade de deux et trois niveaux mettant en évidence côté rue le fort dénivelé du terrain, déb. 18 ^e s., fontaine couverte, 1877						o		3,4
EI	1.0.4	Ecole de trois niveaux surmontée d'un clocheton avec horloge, terrasse ponctuée d'arbres contenue par un mur de soutènement, 1887				×	A	o		1,4
	1.0.5	Maison individuelle implantée dans un espace sensible, bouchant la vue depuis le S sur le noyau et l'école, vers 1966						o		1
P	2	Extension viticole située perpendiculairement et en contrebas de la cellule d'origine, le long de la route reliant Luins à Bursins, composée d'anc. fermes vigneronnes, de maisons individuelles, de dépôts, d'ateliers, ess. m. et fin 19 ^e s., très transf. fin 20 ^e s.	AB	/	/	×	A			8,9
	2.0.1	Arbre en position d'îlot marquant la bifurcation vers la cellule supérieure						o		9
	2.0.2	Maison d'habitation marquée par un balcon servant de porche, façade pignon sur rue symétrique fermant la perspective inférieure de la rue montante, 1895						o		9
	2.0.3	Restaurant Au cœur de la Côte, établi dans une anc. maison paysanne avec rural, porte en arc surbaissé, 1855 et 1861						o		9
	2.0.4	Rangée de platanes bordant un parking au pied des vignes						o		9
EE	I	Coteau viticole nettement délimité au N par la lisière de la forêt	a			×	a			1,9
	0.0.1	Ferme vigneronne quadripartite dominant le coteau, murs coupe-vent, dernier t. 18 ^e s.						o		
EE	II	Champs agricoles, arboriculture, prés et vergers, bribes de parcelles viticoles en aval du site	ab			×	a			
	0.0.2	Maison individuelle grappillant du terrain sur une des rares parcelles viticoles du côté aval de la route, dernier t. 20 ^e s.						o		
	0.0.3	Cimetière ceint d'un mur et dont l'accès est ponctué de grands arbres						o		
	0.0.4	Lieu-dit La Baroche, La Tuilière, anc. tuilerie, maison d'habitation et divers dépôts, 1816, adjonctions 19 ^e s./fin 20 ^e s.						o		
	0.0.5	Limite communale avec Bursins						o		
	0.0.6	Limite communale avec Luins						o		
PE	III	Quartiers de maisons individuelles, mitoyennes ou contiguës et de petits locatifs s'étendant de la frange méridionale de l'extension viticole en direction de l'autoroute formant deux minces bandes le long de routes de dessertes agricoles, fin 20 ^e s.-déb. 21 ^e s.	b			/	b			

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Vinzel, l'une des plus petites communes de la région, s'inscrit dans la Grande-Côte, coteau viticole s'étirant sur une douzaine de kilomètres entre Begnins et Aubonne. Cette situation eut certainement une influence sur le toponyme du hameau, attesté sous la forme de Vinczel et de Vinzels en 1145, de Vincet en 1219 ou encore de Vinsez en 1335, qui dériverait du latin *vinicella* signifiant petite vigne, vignoble, ou de *vinicellum*, parcelle de vigne. Hormis la Vy de l'Etraz, route d'origine gallo-romaine, voire antérieure, qui traversait la commune, reliant Genève à Bâle par le Pied-du-Jura, aucun vestige archéologique n'a pour l'heure été découvert. Le découpage particulier de la commune s'apparente à une longue bande étroite qui suit les limites créées par les torrents le long du coteau. Luins, Bursins ou Tartegnin, communes des environs, présentent la même partition. L'attrait des seigneurs pour Vinzel ne se fit sentir qu'à partir de l'an 1000, avec l'essor de la viticulture. Au Moyen Âge, de nombreux fiefs partageaient la localité, dont le plus ancien, du nom de La Bâtie, était possédé par les seigneurs de Mont, qui eux-mêmes relevaient de la seigneurie d'Aubonne. Bénéficiant des largesses de la seigneurie de Mont, l'Abbaye de Bonmont fit édifier à Vinzel vers 1145 une chapelle – dédiée à saint Nicolas – dont on perdit la trace. La commune dépendait de la paroisse de Bursins qui regroupait Bonmont, Vich et Bursins. En 1306, la seigneurie d'Aubonne fut inféodée par Humbert de Thoire-Villars au chevalier Jean de Senarclens. Par la suite, plusieurs propriétaires fortunés se succédèrent et disposèrent d'un domaine à Vinzel afin de profiter de la richesse de son terroir ; en 1410 y fut attesté un fief du nom de Pitigny. L'actuel château de La Bâtie, situé en haut du hameau actuel, était partagé entre deux fiefs, l'un appartenant au Mont-le-Grand, l'autre au Mont-le-Vieux. A la fin du 15^e siècle, de nombreuses demeures étaient mentionnées dans la localité, dont la « maison haute et basse » de Jean de Dully, qui deviendra le château de Vinzel. Au milieu du 16^e siècle, la propriété de La Bâtie était citée en tant que domaine avec pressoir. Au 17^e siècle, la vigne, possession des divers seigneurs, gagna du terrain et par compensation, la commune attribua aux habitants les terres

situées dans la plaine et sur le plateau supérieur, au-dessus du coteau, afin de les valoriser en prés ou pâturages. En 1530 et jusqu'au 18^e siècle, la commune dépendait de la baronnie de Rolle. Elle fut rattachée par les Bernois au bailliage de Morges.

Au 18^e siècle, la localité était gérée par un gouverneur, un Conseil de six membres et une Assemblée générale. Les procès-verbaux signalaient en 1724 que l'assemblée publique se tenait à la Maison de commune, témoignant ainsi de l'existence de l'édifice, qui abrita également une école en 1740 et fut doté d'un campanile en 1762. Au début du siècle, le domaine de La Bâtie comprenait une demeure principale et deux avant-corps latéraux. La maison fut démolie puis reconstruite vers 1725. On y aménagea une cour intérieure bordée de nouveaux bâtiments, notamment des dépendances, toujours visibles aujourd'hui. Vers 1762 fut aménagé un chemin d'accès prolongeant l'axe montant, à savoir l'actuelle rue du Collège, jusqu'à La Bâtie. Le château de Vinzel situé en contrebas – qui ne prendra d'ailleurs ce nom qu'en 1830 – fut racheté en 1771 par le banquier genevois Pierre Banquet, qui y fit édifier la même année une maison de maître bordée de vastes dépendances à l'image de La Bâtie. Ces deux domaines étaient essentiellement dévolus à la viticulture, activité qui enrichit avant tout leurs propriétaires, disait-on, au détriment du reste des habitants, considérés comme pauvres. La viticulture représentait l'activité principale, générant des professions annexes, telles que celles de tonnelier ou de commerçant de vin ; l'élevage de petit bétail, du mouton en particulier, constituait en outre une ressource accessoire non négligeable. On y trouvait alors aussi des bovairons, ou vachers, et des taupiers. La commune comptait 66 habitants en 1764 et 82 en 1798, année de la Révolution vaudoise. De 1798 à 2008, Vinzel fit partie du district de Rolle avant de dépendre de celui de Nyon.

Au 19^e siècle, la population doubla, passant de 62 habitants en 1803 à 129 en 1869. En 1815, plusieurs agriculteurs de Vinzel s'associèrent à la Société de fromagerie de Luins. En 1833, une nouvelle voie de desserte relia en oblique La Bâtie à l'ancienne route de l'Etraz, correspondant à l'actuelle route du Vignoble, par le côté occidental du site. Ce nouveau tracé fut

vraisemblablement à l'origine de l'aménagement du petit jardin à l'anglaise de la propriété. Vers le milieu du siècle, l'ancien chemin d'accès au domaine du château fut remplacé par la route qui longe la partie orientale de la composante principale. Un grand mur de soutènement fut érigé en 1845 afin de contenir la terrasse du château. Ces aménagements sont visibles sur un plan de 1844, où les bâtiments forment trois amas distincts qui structurent la cellule. Répartis l'un au-dessous de l'autre en suivant le coteau, on distingue La Bâtie en amont, le château de Vinzel au centre – ces deux domaines présentant une même distribution, avec la maison de maître côté lac et les dépendances implantées en U en amont – et enfin, le dernier amas comprenant l'école et l'ancienne Maison de commune, au sud. Perpendiculairement à cet axe, la route de l'Etraz traverse la commune au pied du coteau, route le long de laquelle ne figure sur ce plan que trois bâtiments. Avec l'apparition du chemin de fer en 1857 reliant Genève à Lausanne, une station dénommée Vernay fut établie à un kilomètre au sud du hameau afin de desservir Vinzel et les autres villages environnants, permettant ainsi de relier ces petites localités aux plus grandes agglomérations, telles que Nyon ou Lausanne. Cette proximité du réseau ferroviaire fut bénéfique sur une large échelle au commerce des vins de Suisse romande. A la fin du 19^e siècle apparurent d'autres aménagements publics, comme le téléphone, installé en 1888, ou l'éclairage au pétrole, en 1893, remplacé dès 1904 par un éclairage électrique.

Un demi-siècle après la publication du plan de 1844, la première édition de la carte Siegfried de 1895 présente une situation quasiment identique, à l'exception de l'extension du bâti survenue le long de la route de l'Etraz qui s'est quelque peu densifiée, avec l'apparition vers 1855 du café de la Côte, à savoir l'actuel restaurant Au cœur de la Côte, et de quelques fermes. Dans la partie supérieure, le collège actuel fut construit en 1887, à l'emplacement de l'ancienne maison de Pitigny, remontant au 15^e siècle. Ce qui frappe sur la carte Siegfried, c'est la surface occupée par la vigne qui tapisse le coteau sans interruption de la route de l'Etraz jusqu'à la lisière de la forêt, en amont. Quelques parcelles débordent en direction du plateau. Chose remarquable, l'emprise de la vigne

est identique aujourd'hui à celle du 19^e siècle. Un dernier petit groupement se distingue sur la carte Siegfried, il s'agit de la tuilerie. En effet, au 18^e et jusqu'au 19^e siècle, plusieurs sablières et pierrières étaient exploitées au nord-est de la commune, tandis que l'argile était extraite dans la zone marécageuse située dans la partie inférieure du territoire, à l'endroit justement où fut fondée en 1816 par Jean-Marc Keusen une tuilerie, qui donna son nom au lieu-dit La Tuilière. Si l'usine ne comptait au départ qu'un modeste bâtiment, elle s'agrandit petit à petit par l'adjonction d'un four en 1822 puis d'un autre en 1835, elle fut en outre complétée par une exploitation agricole au milieu du 19^e siècle et par des hangars en 1881. A la fin du 19^e siècle, s'adaptant à son tour aux techniques modernes, l'usine adopta une forme de mécanisation en remplaçant le cheval par une machine à vapeur. Enfin en 1904, la tuilerie de Rolle ayant été incendiée, celle de Vinzel représentait l'unique usine encore présente entre celles d'Aubonne et de Bellevue dans le canton de Genève. Un four et une cheminée y furent alors construits au début du 20^e siècle. Celle-ci fut dynamitée en 1954, sa disparition annonçant la fermeture de l'usine en 1956.

Au tout début du 20^e siècle, un pensionnat de jeunes filles s'établit entre 1903 et 1916 au château de Vinzel, entraînant quelques transformations du bâti, dont la surélévation des remises pour y accueillir un dortoir et l'adjonction d'un petit bâtiment abritant une buanderie et un étendage, le tout construit en briques rouges. La venue de ces élèves fut une aubaine pour les petits commerces de la région, notamment pour les deux magasins que comportait Vinzel. Cette source de revenu ne fut cependant pas à même de compenser les difficultés que connaissait la viticulture en ce début de siècle. En effet, durant toute une décennie, de 1907 à 1917, la vigne fut durement touchée par différents ravageurs, dont le phylloxera. La viticulture générant à l'époque l'essentiel des emplois, cette épidémie entraîna de fait une chute nette de la population, qui passa de 212 habitants en 1910 à 127 en 1920. En 1917, la limite avec la commune de Bursins fut remaniée et simplifiée, de telle sorte que la surface agricole de Vinzel passa d'une vingtaine à une cinquantaine d'hectares. C'est d'ailleurs à cette occasion que le problème d'évacuation des eaux

stagnantes que connaissait l'ancien marais fut résolu par l'installation d'un système de drainage. Plus tard, entre 1951 et 1956, le vignoble fut également remanié, des chemins bétonnés et des collecteurs pour les eaux de pluie permirent d'introduire une forme de mécanisation des travaux viticoles. Si la population remonta à 151 habitants en 1930, elle retomba à 104 personnes en 1960 avant de repartir à la hausse pour atteindre 141 résidents en 1980. Les effets de la construction de l'autoroute Genève–Lausanne en 1964 ne se firent pas aussitôt ressentir. C'est autour des années 1990 que la croissance de la population opéra un tournant qui allait de pair avec l'apparition, après les années 1980, d'un quartier résidentiel s'étendant sur le plateau inférieur, au sud de la route de l'Etraz. Vinzel comptait ainsi 295 habitants en 2000 et 348 en 2011. Ces lotissements de maisons individuelles et de petits locatifs logent des pendulaires se rendant aussi bien à Genève qu'à Lausanne. Aujourd'hui, Vinzel comprend encore sept exploitations viticoles en activité.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Située à cinq kilomètres à l'ouest de Rolle, la commune forme une bande étroite qui relie deux paliers différents, à savoir le plateau inférieur dévolu à l'agriculture et à l'arboriculture au plateau supérieur situé au sommet du coteau. Entre ces deux espaces s'étend le coteau viticole sur lequel est adossé le hameau. Ce dernier se compose d'une cellule d'origine (1) qui se développe quasi unilatéralement et de façon étagée le long de l'axe montant, et d'une extension (2) s'étirant perpendiculairement et en contrebas du noyau en suivant la route de l'Etraz qui relie Luins au sud-ouest à Bursins au nord-est. La petite composante d'origine forme un agglomérat compact de bâtiments remontant au 18^e siècle, lequel est couronné par les deux maisons de maître du château de Vinzel et de La Bâtie, qui forment deux magnifiques domaines bien définis. L'extension inférieure correspond à une structure linéaire composée de fermes vigneronnes parfois transformées en habitations et remontant essentiellement au milieu et à la fin du 19^e siècle. La topographie marquée génère une claire répartition

des espaces environnants, avec en bas, le plateau (II) couvert de terrains agricoles, et en amont, le coteau viticole (I). La particularité et les qualités du site sont dues essentiellement à la présence de ce coteau remarquablement préservé qui s'étend jusqu'à la lisière de la forêt, sur lequel se détache la silhouette du noyau bâti, tel un îlot. Ainsi, le bâti acquiert une des caractéristiques propres aux villages viticoles, à savoir son aspect insulaire, apparaissant ici sous une forme d'une rare pureté.

La composante d'origine

La cellule d'origine (1) s'étend sur quasiment toute la hauteur du coteau viticole, ne laissant qu'un mince espace de vigne en amont et en aval entre le bâti et la route de l'Etraz, suffisant toutefois à donner l'impression qu'elle est cernée de verdure de toute part. La rue principale constitue un axe montant particulièrement raide et tortueux qui dessert trois paliers différents. Elle est nettement définie par des murs, notamment sur le court tronçon situé entre la route de l'Etraz et le bâti, qui créent comme une passerelle qui enjamberait la vigne. Ces murs se poursuivent tout le long de la chaussée, marquant par leurs différentes hauteurs le fort dénivelé du terrain. Depuis la route de l'Etraz, le bâti forme comme un seul et unique agglomérat de bâtiments du 18^e siècle, imbriquant maisons villageoises, fermes vigneronnes ou dépendances, venant se blottir à l'intérieur de la courbure de la rue principale. De grands arbres dépassent çà et là. Le bâti ne répond à aucun ordre particulier et se caractérise plutôt par son irrégularité. De plus, la promiscuité des bâtiments, leurs diverses orientations ainsi que l'échelonnement des toitures et des façades génèrent un charmant effet pittoresque. Ce caractère authentique est d'ailleurs renforcé par la présence de jardins et de potagers entourés de murs venant prolonger le bâti.

Le front inférieur oriental du bâti est marqué par une maison individuelle de 1966 (1.0.5). Bien qu'elle s'intègre plutôt bien dans le gabarit et le style villageois, son implantation entrave la lisibilité d'un élément important du site, puisqu'elle cache en partie l'école située en amont. Avant l'apparition de cette habitation, l'école (1.0.4) constituait l'unique bâtiment implanté sur la partie orientale de ce noyau, ce qui

lui conférait une visibilité et une mise en valeur assurément plus grande qu'aujourd'hui. L'école de trois niveaux se distingue du noyau par son clocheton avec horloge implanté au sommet de la façade pignon qui dépasse la hauteur des autres toitures et constitue par là-même un point de repère pour l'ensemble du site. A ses pieds, une terrasse bordée de quelques arbres est contenue par un mur de soutènement. En vis-à-vis se trouve l'ancienne Maison de commune qui date du début du 18^e siècle (1.0.3) résultant de l'association de divers bâtiments contigus. Elle frappe surtout par son implantation au ras de la chaussée qui suit scrupuleusement la courbe de la route et met en évidence sa forte déclivité : le nombre d'étages varie ainsi de deux à trois niveaux, selon la pente. Dans sa partie inférieure, le bâtiment donne à l'ouest sur une cour intérieure qui a conservé son revêtement de boulets. Une fontaine couverte accolée à l'édifice habille le passage entre la rue montante et la cour intérieure. Sur les façades, les modénatures en briques forment un intéressant jeu décoratif, tandis qu'à l'extrémité supérieure du bâtiment se dresse sur la façade côté rue le campanile de 1762. Ce dernier se compose d'un simple support vertical revêtu d'un badigeon et est percé d'un arc abritant la cloche qui dépasse à peine des toitures environnantes. Quelques pas plus haut, à la limite entre la partie rurale du hameau et les deux châteaux le couronnant, se trouve une bâtisse qui remonterait au 16^e siècle. En effet, l'encadrement de la porte est doté d'un décor en accolades qui présente un monogramme IHS, élément qui disparaît à partir de la Réforme. Sa façade relativement trapue est soutenue par un contrefort en amont et surmontée par un toit à demi-croupes avec coyaux. Depuis le nord-ouest, c'est-à-dire depuis la partie supérieure du noyau en direction du bas, cette maison est implantée droit dans l'axe de la rue et ferme la perspective descendante, une disposition qui met la façade particulièrement en valeur.

Au nord, sur le côté occidental de la rue, se dresse tout d'abord le château de Vinzel (1.0.2). L'espace-rue présente un intéressant contraste entre le front vertical nettement délimité par les dépendances du château implantées au ras de la chaussée et le dégagement horizontal que créent les vignes à l'est. La maison de maître de 1771 située côté lac est un long

volume rectangulaire de deux niveaux formant une façade symétrique soulignée par une large toiture à croupes flanquées d'un fronton cintré datant de 1859. En franchissant un passage voûté surmonté d'une tourelle des années 1860, apparaît une cour intérieure carrée bordée de dépendances. Les anciennes granges, les écuries et le fenil reconnaissables à leurs grandes portes parfois cintrées sont surmontés d'un étage en briques rouges correspondant à l'adjonction du pensionnat en 1903. A l'ouest, la maison vigneronne est dotée d'un large toit à croupes qui lui confère un caractère massif et imposant. Une ancienne buanderie présentant un intéressant jeu décoratif en brique est accolée à sa façade occidentale. L'ensemble des bâtiments, actuellement en cours de restauration, présente des qualités architecturales remarquables qui reflètent la double fonction du domaine, à la fois demeure d'apparat et exploitation viticole. Côté lac et en direction de l'ouest est tout d'abord implanté un jardin en terrasse entouré de murs qui se prolonge ensuite en un petit parc arborisé faisant apparaître la pente naturelle du terrain. Enfin, plus haut au nord-ouest, la rue principale débouche sur La Bâtie (1.0.1), domaine qui est introduit par un parc bien arborisé qui masque les divers bâtiments de la vue depuis le chemin d'accès et même depuis le pied du coteau. Le domaine de La Bâtie se décline de manière identique au château de Vinzel. Côté lac, il comprend la maison de maître de 1725, qui présente un niveau de baies régulières et une série de lucarnes sur la toiture à croupes. Sa longue façade régulière confère à l'édifice son style classique et élégant. Côté Jura, les différentes dépendances distribuées autour d'une cour et comprenant la ferme dotée d'un pressoir ainsi que les divers ruraux de gabarit inférieur à ceux du château de Vinzel témoignent de la fonction viticole du domaine. La cour revêtue de gravier et de boulets est ponctuée d'une fontaine et d'un grand châtaignier. A l'est, une grange du 18^e siècle est flanquée d'un pigeonnier remarquablement bien conservé. Tous ces éléments contribuent par leur bon état de conservation et par leurs qualités architecturales évidentes au cachet particulier de ce lieu. En effet, il s'en dégage une authenticité, provoquant comme un plongeon dans le passé. A cette hauteur, depuis le parc ou la terrasse de la maison de maître, s'offre un

remarquable panorama sur le coteau viticole jusqu'à l'église réformée du village voisin de Luins, isolée à l'ouest, et sur le plateau agricole, jusqu'au Léman.

L'extension du 19^e siècle

Le long de la rue principale, d'intéressants points de vue s'offrent en contrebas sur l'extension inférieure (2) qui s'est développée le long de la route du Vignoble, révélant sa structure linéaire horizontale distincte qui contraste fortement avec la structure montante de la cellule d'origine. Cette extension survenue principalement dès la seconde moitié du 19^e siècle présente en majeure partie un front de rue unilatéral assez lâche contrairement au noyau supérieur : seule l'extrémité orientale est bordée de fermes côté Jura. En quittant la cellule d'origine, la perspective débouche d'abord sur un arbre en position d'îlot qui marque le croisement entre la rue principale montante et la rue du Vignoble (2.0.1), puis droit sur une maison d'habitation de 1895 (2.0.2), l'unique de ce tronçon à présenter une orientation pignon sur rue. Elle est ainsi mise en valeur de par sa position précise directement dans l'axe de la rue perpendiculaire. Elle forme une rangée contiguë avec le restaurant Au cœur de la Côte établi dans une maison paysanne (2.0.3). En vis-à-vis, l'espace-rue est plus ou moins bien défini par un parking bordé d'une rangée de platanes (2.0.4) s'insérant entre le pied du coteau et la route. Cette dernière opère un léger virage en direction de Bursins que le bâti s'efforce de suivre, si bien que les façades sont disposées sur un court tronçon légèrement en retrait les unes des autres. Plus à l'est encore, la route est bordée d'espaces verts, dont une dernière parcelle de vignes qui s'étend côté lac. Une maison individuelle du dernier tiers du 20^e siècle est venue s'y implanter (0.0.2) de façon regrettable, grappillant du terrain sur un espace de valeur.

Les espaces environnants

Les qualités du site relèvent pour beaucoup de son implantation au sein du coteau viticole (I). Cette étendue de vignes représente en effet l'un des éléments essentiels, tant pour la lisibilité du bâti qu'elle met en valeur que pour les activités qu'elle a générées dans le passé. Pour ces raisons, la préservation du coteau viticole dans son intégralité apparaît comme une nécessité. En lisière de forêt se trouve une ferme

vigneronne du dernier tiers du 18^e siècle (0.0.1) qui se distingue par sa structure quadripartite soulignée par de gros murs coupe-vent. Elle représente en outre le seul bâtiment implanté dans le vignoble.

En aval de la route du Vignoble, sur le plateau inférieur, s'étendent des champs cultivés et des cultures arboricoles (II). A la frontière avec la commune de Bursins est implanté le cimetière (0.0.3), ainsi que l'ancienne tuilerie (0.0.4). Divers bâtiments, tels que des anciens ateliers, des fours et des hangars présentent d'intéressants éléments décoratifs en briques rouges mais mériteraient pour la plupart un entretien. S'il présente un intérêt certain en tant que témoin du passé de ce lieu, ce petit groupe souffre de la proximité immédiate du quartier résidentiel nouvellement aménagé, qui ne favorise pas sa mise en valeur (III). En effet, une bonne partie du plateau agricole est occupée depuis la fin du 20^e siècle par un lotissement de maisons individuelles ou mitoyennes et par des locatifs. Bien que ces nouvelles constructions s'emparent de terrains cultivés et diminuent la lisibilité de l'extension du 19^e siècle, leur implantation sur le plateau présente l'avantage de préserver le coteau et la remarquable silhouette du noyau d'origine.

Qualification

Appréciation du hameau dans le cadre régional

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>×</td> </tr> </table>	×	×	×	Qualités de situation
×	×	×		

Qualités de situation prépondérantes en raison de la position du hameau viticole propre à ceux de la région de la Côte, formant comme une tache compacte et isolée au cœur du coteau de vignes remarquablement préservé. Silhouette mise en valeur par la distribution étagée des édifices qui suit la déclivité du terrain et qui leur assure ainsi une bonne visibilité.

<table border="1"> <tr> <td>×</td> <td>×</td> <td>/</td> </tr> </table>	×	×	/	Qualités spatiales
×	×	/		

Qualités spatiales remarquables en raison de la partition du bâti en deux entités perpendiculaires : la première implantée quasi unilatéralement le long de la rue montante principale plutôt tortueuse et en pente raide, la seconde disposée au pied de cette

dernière, parallèlement aux courbes de niveau. Qualités renforcées par des espaces intermédiaires de valeur, tels que les cours intérieures des domaines viticoles autour desquelles rayonnent les différentes dépendances. Lien entre ces deux cellules assuré par des murs qui revêtent malgré leur caractère modeste une importance toute particulière.

 Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables grâce à la préservation de la substance bâtie qui se compose d'habitations et de fermes vigneronnes remontant au 18^e siècle, mais également grâce à la présence d'importants domaines viticoles, dont le Château, charmante maison de maître du 18^e siècle, qui couronnent élégamment la partie supérieure du hameau.

2^e version 03.2012/che

Photos numériques : 2012
Deborah Chevalier

Coordonnées du site
510.798/144.805

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse